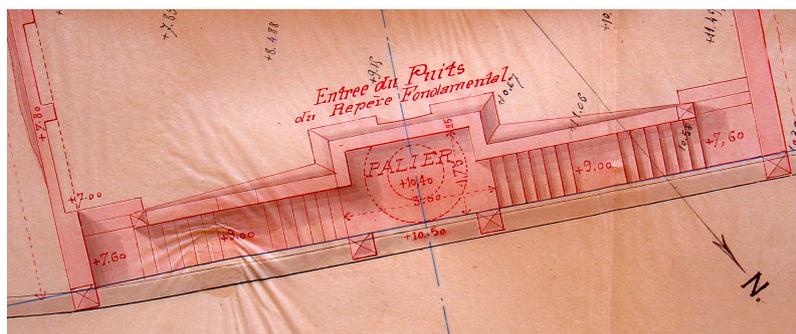


## 25 novembre 1880 – L'escalier à double volée

L'établissement du marégraphe de Marseille ne relève pas de l'art d'un architecte ; il est dû à Auguste Sébillotte, conducteur principal des ponts et chaussées affecté au Service maritime des Bouches-du-Rhône.

Louis Auguste Sébillotte (1822-1888) domicilié boulevard Oddo, dans le populaire quartier de la Cabucelle, est originaire du département de la Côte-d'Or. Il effectue toute sa carrière à Marseille, hormis un détachement temporaire au Service de la navigation du Rhône en 1856. Pour témoigner de son expérience, signalons sa participation très active aux très nombreux et importants travaux d'agrandissement du port de Marseille, et l'étude de multiples projets : approfondissement des ports de Cassis et de La Ciotat, construction d'une forme de radoub sur l'île grecque de Salamine, etc. Auguste Sébillotte a aussi dirigé pendant cinq ans les travaux de construction du phare de Planier, qui lui ont valu d'être remarqué par le préfet des Bouches-du-Rhône, un certain Eugène Poubelle, et d'être décoré de la Légion d'honneur.

Le 25 novembre 1880, Auguste Sébillotte présente un premier projet qui précise que le bâtiment du marégraphe sera mis en communication avec le chemin de la Corniche par un escalier à double volée, avec un palier central qui recouvrira la chambre du repère fondamental, et que le bâtiment technique sera formé d'un simple rez-de-chaussée. Ce projet ne prévoit pas de maison d'habitation.



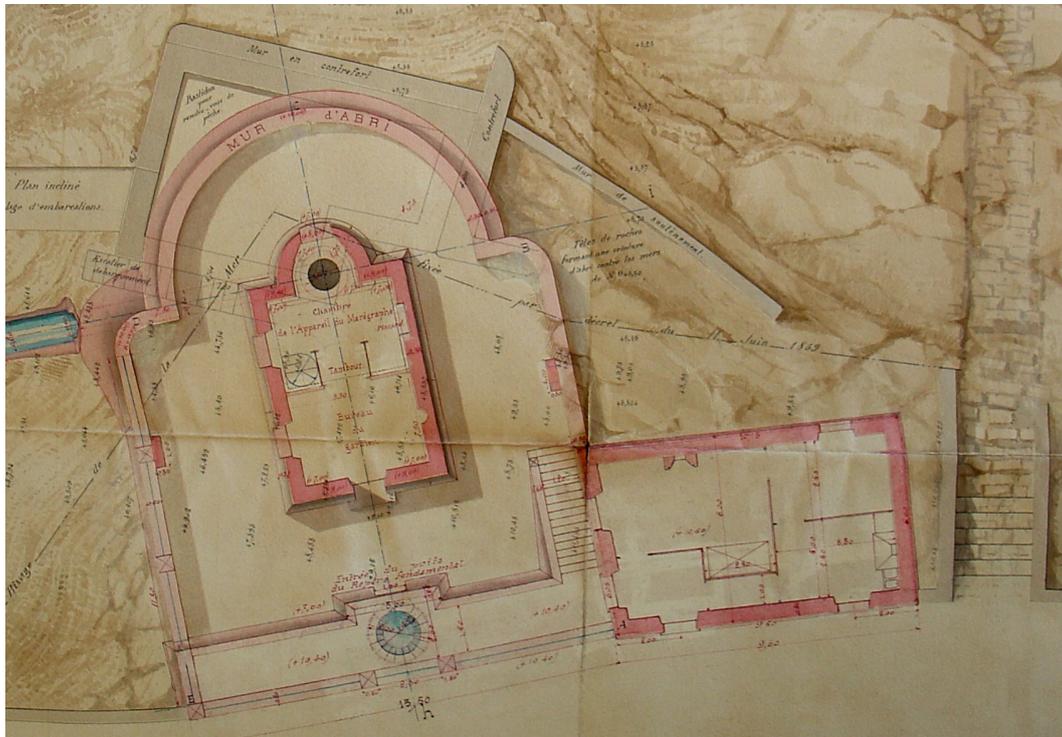
*L'escalier à double volée du projet du 25 novembre 1880.*

Il est étudié par la Sous-commission du nivellement général de la France. Celle-ci préconise notamment de creuser un étage souterrain, disposé au-dessous de la chambre des appareils, et invite les ingénieurs marseillais à examiner s'il ne conviendrait pas aussi de construire un logement de gardien.

Pour répondre à ces directives, et pendant que Marseille pleure les victimes de l'effondrement d'une tribune des arènes du Prado (22 morts pendant une course de taureaux le 14 août 1881), Auguste Sébillotte soumet de nouvelles dispositions architecturales dont le résultat correspond grosso-modo à l'ensemble immobilier que nous connaissons aujourd'hui.

Il est donc prévu de creuser une chambre souterraine dont l'accès sera assuré par un escalier tournant en fonte, moins encombrant qu'un escalier en maçonnerie, et qui présente aussi les avantages d'être construit plus vite et à moindre frais. Auguste Sébillotte propose de créer, au droit du portail donnant sur la Corniche, un oculus pour éclairer le puits du repère fondamental.

La création d'un logement pour le gardien du marégraphe conduit à abandonner l'escalier à double volée, à le remplacer par une terrasse horizontale qui règnera sur toute la longueur de la clôture du marégraphe, et à construire un escalier à simple volée, établi le long de la façade du logement du gardien.



Extrait du plan général dressé par Auguste Sébillotte en août 1881.

Ceux qui connaissent les bâtiments actuels du marégraphe de Marseille, et qui savent que le repère fondamental du nivellement français continental se trouve dans la chambre souterraine, seront peut-être surpris de lire des descriptions localisant ce repère fondamental dans un puits creusé sous la terrasse. Ce puits, de 2 mètres de diamètre et de 4 mètres de profondeur (à partir du niveau de la cour), a bien été creusé en 1883-1884 et équipé d'un escalier à noyau évidé, constitué de 20 marches dansantes en pierre de Cassis. Mais trois mois après la fin des travaux, Charles Lallemand proposa, pour faciliter les opérations de nivellement, l'emplacement actuel du repère fondamental. Le puits creusé sous la terrasse devint donc parfaitement inutile !

Pour éclairer ce puits, l'oculus était tout d'abord recouvert d'une dalle en verre dépoli. Au fil du temps, cet oculus fut complètement masqué, dans sa partie supérieure, par une dalle de béton. Il fut découvert lors des importants travaux de rénovations des bâtiments en 2006-2007. L'IGN choisit alors de le recouvrir avec la dalle en pierre de Cassis que nous connaissons aujourd'hui, avec marquage de l'année 1884 et finition flammée.

A. C.